Département du Rhône – 69

COMMUNE DE LETRA

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXE 5 : RISQUES D'INNONDATION – PPRNI DE L'AZERGUES

CARTE ET REGLEMENT

Révision prescrite le :	10 Décembre 2001
Arrêtée le :	21 Décembre 2009
Approuvée le :	14 Mars 2011
Exécutoire à compter du:	

atelier de l'a.R.u.e.

Note explicative

La vallée de l'Azergues a connu de nombreuses crues au cours de la deuxième moitié du XXème siècle. Les évènements récents les plus marquants sont ceux de 1983, 1989, 1993, 1996 et plus proche 2000, 2003 et **Novembre 2008**.

Les crues sont essentiellement dues à des **orages violents** ou à des pluies de forte intensité mais de courtes durées, ayant entraîné des désordres localisés, essentiellement dus aux ruissellements de coteaux et aux crues des affluents (Alix, Brévenne, Ris, Sémanet,…).

C'est ainsi que les études pour l'élaboration du **Plan de Prévention des Risques d'inondation** de l'Azergues ont permis la modélisation informatique des écoulements de la rivière sur les plans cadastraux de toutes les communes de la vallée, une cartographie de l'aléa en crue centennale et des vulnérabilités.

Sont considérés comme vulnérables **les secteurs inondables** où existe un risque pour les personnes, les biens et les activités, à contrario des secteurs à enjeux moindres, comme les zones agricoles qui acceptent l'inondation temporaire.

Trois niveaux de risque ont ainsi été déterminés en croisant la fréquence de retour et l'ampleur de l'aléa avec la nature des enjeux exposés :

- **Les secteurs à risque très élevé** : secteurs urbanisés inondables par les crues décennales. Ceux-ci sont relativement peu nombreux au regard de la taille du bassin versant et de la longueur de l'Azergues.
- **Les secteurs à risque élevé** : secteurs urbanisés inondables par les crues centennales. Ceux-ci représentent une superficie plus importante.
- **Les secteurs à risque actuel faible** : secteurs agricoles et naturels en zones inondables.

Sur la traversée de Létra, l'ensemble du fond de vallée est considéré à risques élevés et classé en **zone rouge**.

Il s'agit d'une zone naturelle non construite et classée dans le PLU **en zone Nr 3**, correspondant à une protection forte et une inconstructibilité totale.

L'emprise de la zone rouge du PPRI est ainsi retranscrite au plan de zonage et traduite dans le règlement du PLU

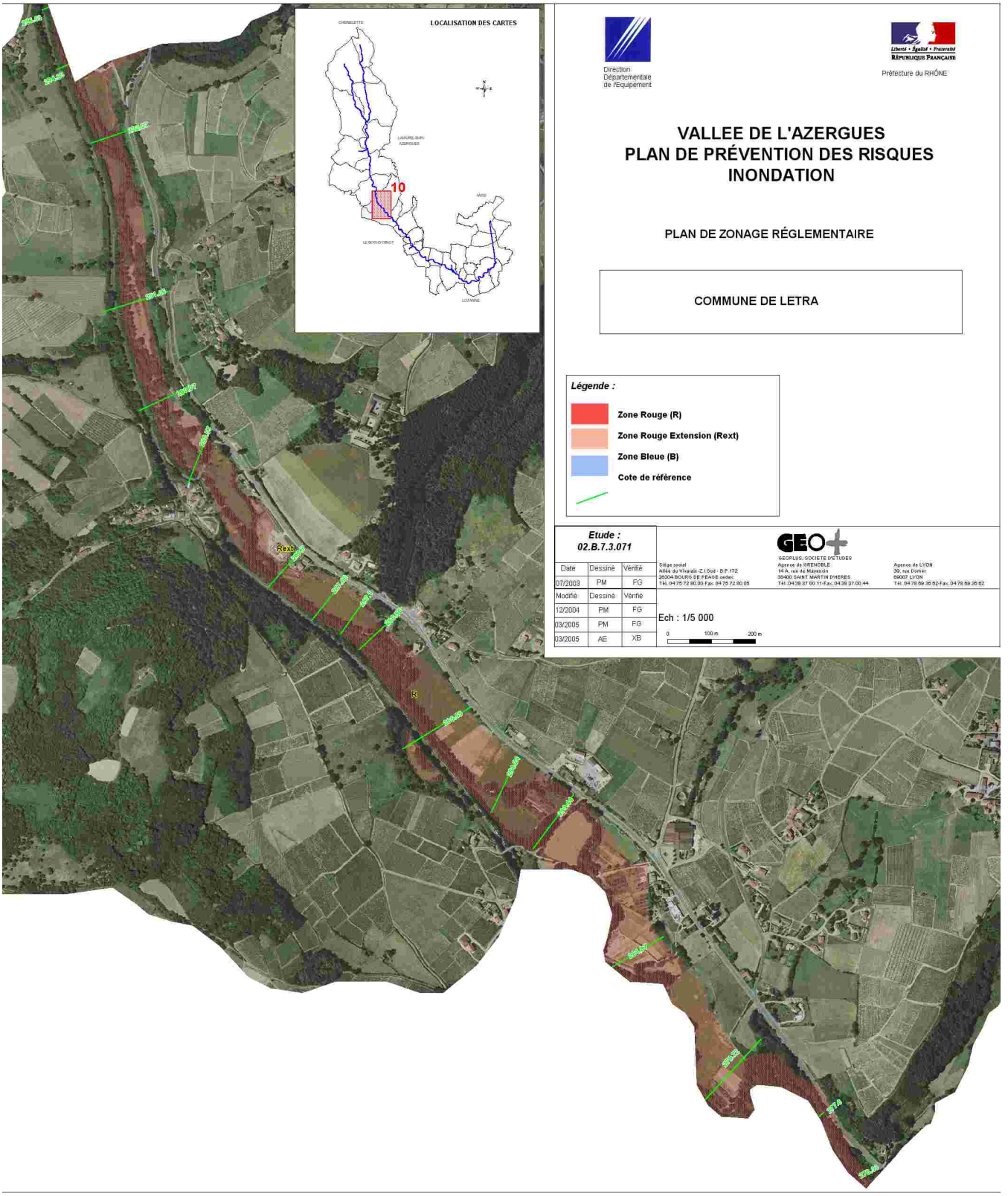
LOCALISATION DES CARTES
10
Direction Départementale de l'Equipement
Préfecture du RHÔNE
VALLEE DE L'AZERGUES
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION
PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
COMMUNE DE LETRA
Légende :
Zone Rouge (R)
Zone Rouge Extension (Rext)
Zone Bleue (B)
Cote de référence
Etude : 02.B.7.3.071
Date | Dessiné | Vérifié
07/2003 | PM | FG
Modifié | Dessiné | Vérifié
12/2004 | PM | FG
03/2005 | PM | FG
03/2005 | AE | XB
GEOPLUS SOCIETE D'ETUDES
Ech : 1/5 000
0
100 m
200 m
Rext
R